

C-I-L[®]
DEECOP[®]
POUDRE INSECTICIDE-FONGICIDE
POUR LES LÉGUMES

DOMESTIQUE

N^o D'HOM. 14160 LOI P.A.

GARANTIE :

cuivre (sous forme de sulfate cuivre tribasique)	7 %
carbaryle	5 %

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

500 g

Nu-Gro IP Inc.
10 Craig Street
Brantford, ON
N3R 7J1

fabriqué au Canada

L’Insecticide-fongicide C-I-L® pour les légumes a été mis au point spécialement pour réprimer un grand nombre d’insectes et de maladies qui attaquent les tomates, les pommes de terre et la plupart des légumes.

MODE D’EMPLOI :

Commencer l’application, alors que les plantes mesurent 8 à 15 cm de hauteur, dès l’apparition des insectes ou des ravages causés par les insectes ou les maladies. Répéter le traitement à des intervalles de 7 à 14 jours ou selon les besoins pour enrayer les insectes ou les maladies. Couvrir le feuillage d’une mince couche uniforme. Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, saupoudrer lorsque l’air est calme et que la température est au-dessous de 27° C. Les feuilles peuvent être légèrement endommagées si ce produit est appliqué lorsque le feuillage tendre est humide ou durant une période prolongée d’humidité élevée. Employer sur les cultures énumérées ci-dessous, en tenant compte de l’intervalle stipulé entre le dernier traitement et la récolte. (Cet intervalle en jours est indiquée entre parenthèses). Les applications en août et au début de septembre sont particulièrement importantes pour réprimer le mildiou.

LÉGUMES (intervalle avant la récolte)	INSECTES	MALADIES
Pomme de terre (7) Tomates (1)	Altises Cicadelles Doryphores de la pommes de terre Sphinx de la tomate	Brûlure alternarienne Mildiou
Piments (1)	Doryphores de la pommes de terre Pyrales du maïs Altises	
Céleri (3)	Altises Punaises ternes Cicadelles	Brûlure cercosporéenne Brûlure septorienne
Choux (3) Choux-fleurs (3) Brocoli (3)	Fausse-arpenteuses du chou Piérides du chou	
Concombres (en pleine terre) (5) Courges (5) Melons (5) Citrouilles (3)	Chrysomèles rayées du concombre Punaises de la courge Altises Cicadelles	*Tache angulaire

*La tache angulaire (bactérienne) forme des taches angulaires irrégulières et un jaunissement sur le feuillage. Les taches deviennent grises et se détachent, laissant de grands trous dans les feuilles. Sur les tiges et les fruits, les taches sont creuses et recouvertes d’une croûte blanche.

AVERTISSEMENT : Le carbaryle est toxique pour les abeilles. Ne pas utiliser ce produit quand les abeilles butinent.

PRÉCAUTIONS : **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Nocif s'il est avalé. Éviter de respirer la poussière. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien se laver après l'avoir utilisé et avant de manger, boire ou fumer. Éviter de contaminer les aliments, les moulées, les ustensiles, l'eau potable ou toute étendue d'eau. Conserver dans un endroit frais, sec et aéré. **Garder les enfants et les animaux domestiques à l'écart pendant le traitement et jusqu'à ce que la zone traitée soit sèche.**

ÉLIMINATION: Jeter le contenant vide avec les ordures ménagères.

PREMIERS SOINS : **En cas d'ingestion,** faire vomir la personne incommodée en lui donnant un ou deux verres d'eau puis en insérant un doigt dans sa gorge. Recourir à des soins médicaux **ou consulter un centre antipoison. En cas de contact avec les yeux, les rincer à grande eau et recourir à des soins médicaux. En cas de contact avec la peau, laver au savon et à l'eau.** Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le carbaryle est un inhibiteur modéré et réversible de la cholinestérase. L'atropine sert d'antidote.

AVIS À L'ACHETEUR : La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de manipulation du produit, et accept celui-ci à cette condition.

Le contenu de cette boîte est mesuré au poids, et non pas au volume. Elle contient exactement le poids net indiqué. Son contenu a tendance à se tasser durant l'expédition et la manutention.

Ovale C-I-L® ICI Canada Inc. /Lic. Nu-Gro
DEECOP® de marques de commerce d'ICI Canada Inc.
Nu-Gro en est un usager inscrit.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))